

**Compte-rendu de la rencontre entre la pétitionnaire
M. Poussin, les élues Mesdames Floriane Varieras et Carole Zielinski et la
collaboratrice du cabinet de la Maire Mme. Legrand.**

Jeudi 3 novembre

Contexte : Cette rencontre est intervenue dans le cadre de la délibération du 24 juin 2022 assurant aux pétitionnaires une rencontre avec des élu-es lorsque que leur pétition citoyenne dépasse les 50 signatures. Au moment de la rencontre, la pétition compte 107 signatures et arrive à expiration le 25 février 2022.

Participant·es : De par la thématique de la pétition « Les personnes sans abri à Strasbourg ! », les élues Floriane Varieras et Carole Zielinski et la collaboratrice du cabinet de la Maire Morgane Legrand ont rencontré la pétitionnaire.

Le pétitionnaire M. Poussin contextualise sa pétition en expliquant qu'en tant qu'employé de la SNCF et habitant du quartier Gare, il a toujours été confronté de près à la crise du sans-abrisme. Cependant, si M. Poussin a déjà vu des tentes s'installer en ville, ce dernier n'avait jamais vu une telle multiplication des espaces occupés. De plus, les ressources conventionnelles (Samu social, centre d'accueil) lui disent être à saturation et donc en incapacité de prendre en charge les personnes que M. Poussin souhaite aider.

Mme. Varieras commence par évoquer les 1 000 places d'accueil que la préfecture souhaitait fermer et qui ont pu être maintenues grâce au courrier proposé par la maire de Strasbourg Mme. Barseghian et signé par d'autres maires. Mme. Varieras indique ensuite que la politique choisie a été de ne pas évacuer sans raison les personnes installées : deux équipes de travailleurs-ses sociaux-ales ont été renforcées (passant de 6 personnes à 9) pour trouver des solutions d'accueil et ainsi éviter les déplacements inutiles de personnes sans abri.

Dans un souci de transparence, Mme. Varieras explicite ensuite le coût que représente l'ouverture d'un gymnase à l'accueil : 70 000 € par mois. Ces gymnases accueillent jusqu'à 100 personnes par nuit en priorisant les enfants, qui représentent 50% des personnes accueillies. Cette mobilisation de gymnases est rendue nécessaire par l'augmentation de personnes sans abri qui est plus forte que les créations de places en centre d'accueil par la préfecture. C'est pourquoi des solutions long-terme sont envisagées par la mairie, notamment sur la mobilisation de propriété immobilières non-utilisées. Cependant c'est un travail chronophage car la réaffectation de lieux comme l'annexe de la Hear nécessite une coordination d'envergure entre les différents services de la ville. En effet, un nouvel usage de ces lieux implique une vision sociale comme un aménagement technique.

Mme. Varieras revient ensuite sur la promesse électorale faite par la municipalité de créer 500 places d'accueil en présentant le bilan : 400 places sont déjà votées et les 100

restantes ont été votées le 4 novembre au Conseil métropolitain. 200 de ces places sont à la charge du budget de la ville tandis que 300 sont du ressort du budget de l'Eurométropole. Au-delà même de l'accueil physique des personnes sans abri, Mme. Varieras évoque la nécessité de former les équipes à la mobilisation des bonnes ressources ainsi qu'au travail d'hébergement d'urgence.

Concernant le camp situé au parc de l'Étoile, Mme. Varieras indique qu'un travail d'amélioration des conditions de vie des personnes est à l'œuvre en attendant de trouver une solution pérenne, en coordination avec les associations concernées (les petites roues, secours populaire, etc.). Cela passe par une ouverture d'arrivée d'eau, la mise à disposition de toilettes sèches, de ramassage de déchets, de dons de boîtes hermétiques et d'un service de dératisation une fois par semaine.

Mme. Legrand précise la mise à disposition de bâtiments non-occupés doit être en cohérence avec leur utilisation : une utilisation de seulement 3 mois d'un bâtiment ne justifie par les centaines de milliers d'euros nécessaires à sa réfection. C'est pourquoi un travail au long-terme est engagé sur l'utilisation de ces bâtiments.

Qu'il s'agisse des solutions à court ou long terme, Mme. Legrand resitue le problème au niveau national : plusieurs autres villes signalent les mêmes conséquences de politiques nationales. C'est la force motrice du courrier signé par les maires et envoyé à Elizabeth Borne. En effet, si les villes comme Strasbourg peuvent œuvrer à la création d'habitats intercalaires et autres solutions, elles ne pourront pas gérer l'enjeu du sans-abrisme seules.

Suite à une question de M. Poussin sur un campement de Roms sous l'échangeur routier, Mme. Varieras explique qu'il s'agit d'un processus différent car c'est un travail qui s'inscrit dans le cadre de la résorption de bidonville en lien avec une délégation interministérielle. La ville récupère cependant les déchets dans la mesure du possible même si l'accès est difficile. De plus, l'insertion de la population rom est rendue difficile par ses mouvements constants.

Mme. Varieras revient également sur la crise sanitaire qui avait vu les personnes sans abri être hébergées à l'hôtel durant les confinements. Cette mesure excluant les personnes accompagnées d'animaux de compagnie, un entre-deux avait été trouvé en mettant à disposition des caravanes. Cette dernière incarne depuis une étape dans l'accès des publics sans abri marginalisés à un réel logement, tout en permettant des visites médicales.

En conclusion, Le pétitionnaire souhaite retirer sa pétition, se disant satisfait d'avoir vu le sujet traité au Conseil municipal du 26 septembre et de voir que des solutions à court et moyen termes sont à l'œuvre.